

Principes de mise en œuvre de pré-diagnostics environnemental et écologique pour une prise en compte de l'environnement dans les projets de valorisation de friches agricoles



Le pré-diagnostic environnemental

Objectifs :

- Identifier les réglementations environnementales auxquelles le projet est soumis.

Projets concernés:

- Tous les projets de reconquête de friches agricoles, dès le 1^{er} m².

Période de réalisation:

- Toute l'année

Pour en savoir plus:

- [Guides et outils | DREAL Occitanie \(developpement-durable.gouv.fr\)](https://developpement-durable.gouv.fr)
- [Bioccitanie \(laregion.fr\)](https://laregion.fr)
- [L'aménagement opérationnel - ARB Occitanie \(arb-occitanie.fr\)](https://arb-occitanie.fr)
- [Collectivités, Filières, Aménageurs - Safer Occitanie \(safer-occitanie.com\)](https://safer-occitanie.com)

Méthode :

- Inventorier les enjeux environnementaux présents dans et à proximité du site :
 - ✓ Trames Vertes et Bleu
 - ✓ ZNIEFF type 1 et 2
 - ✓ Natura 2000
 - ✓ Arrêtés de protection de biotope
 - ✓ Espaces Naturels Sensibles
 - ✓ Zone humide
 - ✓ Air d'Alimentation de Captage (AAC)
 - ✓ Périmètre de Protection Rapproché (PPR) de captages d'eau potable
 - ✓
- Réaliser un diagnostic écologique (cf cahier des charges au verso)
- Réaliser les études complémentaires si le projet est soumis aux réglementations environnementales identifiées :
 - ✓ Examen au cas par cas,
 - ✓ Autorisation de défrichement,
 - ✓ Incidences Natura 2000,
 - ✓ Zone humide.

Cahier des charges d'un pré-diagnostic écologique



Objectifs:

- Identifier les principaux enjeux écologiques,
- Définir les atteintes potentielles à la biodiversité ,
- Calibrer le périmètre d'éventuels inventaires complémentaires à réaliser,
- Aider à la prise de décision sur la suite à donner au projet en fonction des enjeux et contraintes.

Projets concernés :

- Tous les projets de reconquête agricole, dès le 1^{er} m2.

Période de réalisation :

- De mars à novembre

Démarches :

- Choisir un bureau d'étude environnementaliste disposant d'experts pour chaque taxon (oiseaux, insectes, ...),
- Transmettre un dossier avec les résultats du pré-diagnostic écologique à la DREAL, si atteinte à la biodiversité pressentie.

Contenu du dossier:

- **Présentation du projet**
- **Présentation du site**
- **Analyse bibliographique :**
 - ✓ Recensement des études naturalistes,
 - ✓ Identification du statut patrimonial et réglementaire des habitats naturels et des espèces,
 - ✓ Analyse et localisation des corridors écologiques.
- **Réalisation des inventaires :**
 - ✓ 1 passage terrain par site,
 - ✓ Inventaires faune, flore, habitats, connectivités.
- **Analyse des enjeux écologiques :**
 - ✓ Espèces,
 - ✓ Fonctionnalités milieux,
 - ✓ Zones humides.
- **Proposition et description d'inventaires complémentaires à réaliser si nécessaire**